



**Liste des délibérations du conseil municipal du 23 septembre 2025 à 20 h 00**

**Présents :** Jean-Michel POINAS, Gilbert GUILLAUMOND, Gladys DURIEUX, Nicolas PEYRARD, Agnès FAUGIER, Bruno RASCLE, Nicole BARRALLON, Hubert RASCLE, Carmen CROUZET-GAILLARD, Martine THERMEAU, Chloé BOUCHET, Pierrick FRISON et Christian RASCLE

**Excusées :** Chantal POULY (donne pouvoir à Jean-Michel POINAS)

Chloé BOUCHET est désignée comme secrétaire de séance.

13 élus présents, 14 voix délibératives.

Numéro	Objet de la délibération	Décision
442	<b><u>FORFAIT COMMUNAL 2025 – 2026 POUR L'ÉCOLE PRIVÉE ST-JOSEPH</u></b>	Approuvée à l'unanimité
443	<b><u>DEUXIÈME SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS « ATTRACTIVITÉ »</u></b>	Approuvée à l'unanimité
444	<b><u>DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN BARNUM POUR LES ASSOCIATIONS AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES</u></b>	Approuvée à l'unanimité
445	<b><u>CHATS ERRANTS : REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE POUR SOINS VÉTÉRINAIRES</u></b>	Contre à l'unanimité
446	<b><u>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR ACCA</u></b>	Approuvée à l'unanimité
447	<b><u>BUDGET COMMUNAL 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2</u></b>	Approuvée à l'unanimité

Le Maire  
Jean-Michel POINAS



Le secrétaire de séance  
Chloé BOUCHET